



CONSEIL SCOLAIRE
CATHOLIQUE
DE DISTRICT DES
**GRANDES
RIVIÈRES**

Comité mixte sur la santé et la sécurité au travail

PROCÈS-VERBAL

Le 25 septembre 2013

10h30

Siège social, Timmins, édifice A , salle du Conseil

PRÉSENCES :

Représentants-es des
travailleurs-es :

André Gauthier, S.C.F.P. – E.S.C.Sainte-Marie – New Liskeard

Arold Fortin, A.E.F.O. – É.C. Sts-Martyrs-Canadiens – Iroquois Falls

Denise Lavigne, S.C.F.P. – Siège Social Timmins

Diane Potvin-Carrière, F.E.E.S.O. – É.S. André Cary – Kapuskasing

Isabelle Proulx, A.E.F.O. – É.C. St-Louis, Hearst

Jean-Noël Frigo, F.E.E.S.O. - Hearst

Lucie Loranger, F.E.E.S.O. – É.C. Sts-Martyrs-Canadiens – Iroquois Falls, coprésidence

Richard Limoges, S.C.F.P. – É.C. Jean-Vanier – Kirkland Lake

Représentants-es du Conseil : Carol Mackey, É.C. Ste-Croix, Haileybury

Claude Beaulac, Point de service – New Liskeard

Lucie Hatton, Siège social – Timmins

Pierre Therrien, Point de service – Kapuskasing

Steve Guertin, É.S.C. Ste-Marie, New Liskeard, coprésidence

Tricia Papineau, É.S.C. Cité des Jeunes, Kapuskasing

Personne-ressource : Karine Lafrenière, Siège social - Timmins

Secrétaire : Céline B. Lacroix – Point de service de Hearst

ABSENCES : Anne Vinet-Roy, A.E.F.O. – É.S.C. Thériault

Ouverture de la réunion à 10h30

1. Prière récitée par Steve Guertin
Rencontre présidée par Steve Guertin

Pierre Therrien prend la relève du poste de Superviseur de l'entretien et responsable du dossier de santé et sécurité. Un tour de table est fait pour se présenter.

2. **Adoption de l'ordre du jour :**

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté / avec ajouts :

- Stationnement à l'école St-Louis, Hearst (Isabelle Proulx)
- Premiers soins
- Procédure pour l'amiante – ordre du Ministère – Karine Lafrenière va faire le suivi

Proposée par Jean-Noël Frigo
Appuyée par Richard Limoges

Adoptée

3. **Adoption du procès-verbal de la dernière réunion :**

Que le procès-verbal de la réunion tenue le 5 juin 2013 soit adopté tel que présenté.

Proposée par Lucie Hatton
Appuyée par Lucie Loranger

Adoptée

4. **Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 5 juin 2013 :**

Steve Guertin avait fait une demande pour l'installation d'un signal lumineux « beacon » dans un atelier pour un enseignant malentendant dans son école. Cette demande fut approuvée par le CMSST.

5. **Liste révisée des membres du comité mixte:**

On fait circuler la liste afin de s'assurer d'avoir les bonnes coordonnées de tous les membres.

6. **Communiqués:**

Septembre – Céline B. Lacroix

Octobre – Lucie Loranger

Novembre – Glissades et chutes – répéter

Décembre – Trouver l'erreur - Pierre Therrien

7. **Élection des coprésidences:**

Que Steve Guertin soit nommé à la coprésidence. M. Guertin accepte la nomination.

Proposée par Lucie Hatton
Appuyée par Carole Mackey

Adoptée

Nomination du représentant-e des employé-es :

Que Lucie Loranger soit nommée à la coprésidence. Mme Loranger accepte la nomination.

Proposée par Arold Fortin

Appuyée par Diane Potvin-Carrière

Adoptée

8. **Révision de la politique #3104 :**

Cette politique doit être révisée à chaque année et doit être affichée sur le tableau de Santé et sécurité ainsi que sur le site web du conseil.

Proposée par Jean-Noël Frigo

Appuyée par Arold Fortin

9. **Rapports d'accident au travail :** Lucie Hatton

Pour la période du 1^{er} juin 2013 au 31 août 2013, il y a eu au total deux (2) accidents.

Syndicats	membres qui ont reçu des <u>soins de santé</u>	cas qui ont nécessité du <u>temps perdu</u>	Accidents, incidents <u>reliés à la violence</u>
AEFO	0	0	2
FÉESO	0	0	
SCFP	1	1	
Suppléance – AEFO	0	0	
Suppléance – FÉESO	1	0	
Suppléance – SCFP	0	0	

Le CMSST est en mesure de faire l'achat de l'équipement de protection pour le personnel qui accompagne un élève ayant des troubles de comportement. Guy Catellier avait fait part de ceci lors d'une rencontre précédente et avait fait le commentaire qu'il n'avait reçu aucune demande à ce jour. Pierre Therrien réitère le même commentaire.

Quelles sont les démarches qui sont entreprises suite à un rapport de violence faite à un-e enseignant-e, aide-enseignant-e, une direction ou à d'autres élèves par un élève. Le CMSST lance une invitation à Colinda Morin-Secord pour savoir ce qui est mis en place suite à ce rapport.

10. **La compensation de temps – Arold Fortin :**

Lorsque le travailleur désigné accepte le poste, il consent à faire les inspections mensuelles et ce durant leurs heures de travail.

Diner 12h35

Retour à 13h05

11. **Quelles sont nos priorités pour l'année 2013-2014 :**

1. Rapports d'inspections mensuelles du lieu de travail - Créer un sous-comité pour revoir les rapports soumis afin de s'assurer que tous les lieux de travail soumettent leur rapport fidèlement et pour identifier les problèmes récurrents. Une colonne devrait être ajoutée pour inscrire le nombre de fois que le problème est rapporté.

RECOMMANDATION

Le CMSST recommande de former un sous-comité pour vérifier les rapports d'inspections mensuelles de lieu de travail et que ce sous-comité se rencontre deux (2) fois par année. Une rencontre est prévue à la mi-novembre et la seconde à la mi-avril.

Le comité sera formé de Pierre Therrien, Carol Mackey (région sud), Lucie Loranger (région centre), Richard Limoges (région sud), Tricia Papineau (région nord) et Claude Beaulac.

Proposée par Lucie Loranger

Appuyer par Diane Potvin-Carrière

Adoptée

2. Mesures administratives
3. Les étapes à suivre suite à des comportements violents faits aux membres du personnel dans nos écoles. C'est-à-dire, une fois que le rapport de violence est complété, quelles sont les prochaines étapes qui suivent pour adresser le problème.

12. **Mesures administratives – Approbation de Karine pour la distribution dans les écoles**

Plusieurs mesures administratives sont à l'ébauche présentement. Le CMSST aimerait que ces mesures administratives soient approuvées et mises sur le site web du CSCDGR. Karine Lafrenière va nous faire parvenir la liste des mesures administratives à venir.

13. **Autres sujets à discuter**

Stationnement à St-Louis, Hearst – Isabelle Proulx

Le membre du personnel qui se stationne à l'aréna ne sera pas indemnisé s'il se blesse sur le terrain de l'aréna. Cela ne sera pas considéré comme un accident de travail car l'incident n'est pas arrivé sur le terrain du C.S.C. district des Grandes Rivières. La solution serait de se stationner dans la cour de l'ancien PS de Hearst.

Premiers soins – Lucie Loranger

Lucie demande si un cours de premiers soins sera offert dans nos écoles car on doit avoir une personne certifiée dans chaque lieu de travail. Pierre Therrien enverra un message aux directions les avisant qu'un cours de premiers soins sera offert sous peu et qu'une personne par lieu de travail pourra y assister. Les directions seront encouragées de lancer l'invitation à tous les membres de leur personnel afin de savoir qui serait intéressé de suivre le cours. À sa discrétion, la direction pourra choisir le membre du personnel qui assistera à la formation pour représenter son école.

14. Prochaine rencontre - le mercredi 4 décembre 2013

15. Levée de la séance à 2h

Proposée par Arold Fortin
Appuyée par André Gauthier

Adoptée


Date


Steve Guertin, coprésidence


Lucie Loranger, coprésidence